© Drogues Info Service - 17 juin 2025

Vos questions / nos réponses

sevrage codeine

Par chp66 Postée le 14/01/2025 11:09

> Bonjour, suite à un accident professionnel au genou en 2021, on m'a prescris anti inflammatoires et codéine. j'ai également de l'arthrose précoce (50 ans) au niveau des genoux et épaule, plus des douleurs lombaires qui me réveillent la nuit. A la suite de cet accident j'ai fait une dépression car mon employeur a voulu se débarrasser de moi. Je suis actuellement à 4 klipal + antalnox pour éviter les douleurs. Dès que j'essaie d'arrêter, les douleurs reviennent, plus diarrhée, maux de ventre et impatience dans les jambes. Je pense être dépendant à la codéine, mais mon médecin n'a pas d'autre solution pour mon arthrose. Je ne pense pas pouvoir arrêter la codéine seul, surtout avec ces douleurs. Je dois voir un rhumatologue mais je ne vois pas ce qu'il pourrait faire de plus. Merci pour vos conseils

---

Mise en ligne le 16/01/2025

Bonjour,

Le sevrage à la codéine peut effectivement se révéler éprouvant et nous comprenons bien votre demande d’aide dans cette démarche.

En effet, l’arrêt brutal de la prise de médicaments à base de codéine entraîne un ensemble de symptômes, appelé syndrome de sevrage, similaires à ceux observés à l’usage des autres substances opiacées. Parmi les symptômes, sont observées ceux décrits dans votre message tels que douleurs profondes des membres, douleurs lombaires, abdominales, diarrhées et vomissements. Ces symptômes varient d’une personne à l’autre, il est possible de les ressentir en totalité comme partiellement, cela dépend également de l’ancienneté et de la fréquence de consommation. Un syndrome anxieux, sentiment de malaise et angoisse peuvent également être associés à ces symptômes physiques.

Ces manifestations débutent généralement 24h après l’arrêt de la consommation pour atteindre un pic entre 48 et 72 heures pour disparaître ensuite après une semaine environ. Nous vous joignons le lien de la fiche « opioïdes » extraite de notre site dans laquelle vous pourrez retrouver ces informations à la rubrique « Dépendance ».

Afin d’être aidé dans cette situation, nous vous joignons ci-dessous le lien d’un dispositif de soins et d’accompagnement en addictologie. Ce sont des consultations individuelles, confidentielles et non payantes, vous pouvez prendre rendez-vous directement sans nécessité de passer par votre médecin.

Si vous souhaitez des informations complémentaires sur cette orientation, vous pouvez également nous contacter de façon anonyme et gratuite 7 jours/7 par téléphone au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h ou par chat de 14h à minuit en semaine, de 14h à 20h les samedi et dimanche.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec

---

Service d'Addictologie

20, Avenue du Languedoc
66000 PERPIGNAN

Tél : 04 68 61 65 46
Site web : www.ch-perpignan.fr
Secrétariat : Du lundi au jeudi 8h30 à 18h et vendredi 8h30 à 17h
Accueil du public : Du lundi au jeudi 8h30 à 18h et vendredi 8h30 à 17h

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Opioïdes